

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 14 novembre 2013

NO 32

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« **Pour affichage** »

Problèmes avec la paie et relevé d'emploi

Chères consœurs, chers confrères,

Il semble que malgré les bonnes intentions du ministère et du centre des services partagés, qu'il y a encore des erreurs sur les paies de TPR et sur la délivrance des relevés d'emploi pour l'assurance-emploi dans les délais prescrits par la loi sur l'assurance-emploi, qui est de 5 jours civils suivants la première journée d'arrêt de rémunération ou suivant le jour où l'employeur est informé de l'arrêt de rémunération.

Nous vous demandons, si vous avez des erreurs sur votre paie ou si votre relevé d'emploi ne vous a pas été envoyé dans les délais prescrits, de communiquer avec Mme Sylvie Blouin, coordonnatrice du secteur de la dotation au (418) 521-3811 poste 4360.

Mme Blouin est la personne désignée pour rapporter tous les problèmes afin que des solutions durables soient apportées.

Nous vous demandons aussi de nous signaler les problèmes pour nous permettre de documenter nos interventions dans le futur, s'il y a lieu.

Merci de votre collaboration et surtout de votre patience dans ce dossier.

Syndicalement vôtre,

Paul Legault
Président provincial

PL/mll